Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés Band: 2 (1972)

Heft: 9

Artikel: Une action qui ne doit pas rester symbolique

Autor: Rageth, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-830220

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lors du débat parlementaire concernant les propositions du Conseil fédéral, M. Aubert a encore relevé 25 points de défaut du rapport et dit, à propos de la nouvelle loi: « On dit au peuple qu'on a fait quelque chose, en réalité, on n'a rien fait du tout. »

M. Eric DE MONTMOLLIN, professeur à l'Ecole de commerce de Lausanne

« ... Les autres pays ne sont pas neutres comme nous; il n'ont pas, comme nous, la Croix-Rouge internationale et le souci d'être le gardien non engagé des conventions humanitaires internationales. Ils ne jouent pas sur deux tableaux et c'est justement pour cela que nous devons nous interdire de jouer sur deux tableaux: gagner de l'argent en vendant des armes de guerre, et gagner de la considération en réglementant les usages de la guerre. »

M. KRONAUER, PDG de Sécheron, membre de la commission de l'armement

Opposé à l'initiative, M. Kronauer fit une intervention sur les risques de chômage, lors de l'émission TV Forum. Il a dit: « ... à l'époque actuelle, où nous manquons de main-d'œuvre, l'occupation du personnel n'est pas un problème majeur... »

Le Synode mondial des évêques

a adressé à l'ONU la résolution suivante: « ... Que les Nations Unies — qui, en raison de leur fin propre, doivent promouvoir la participation de toutes les nations et les organisations internationales — soient appuyées comme l'amorce d'un système susceptible de freiner la course aux armements, de faire abandonner le commerce des armes, de réaliser le désarmement et de résoudre les conflits par des moyens pacifiques d'action légale, d'arbitrage et de police internationale. » Les opposants à l'initiative avancent les arguments présentés dans la rubrique LE POUR ET LE CONTRE.

D'autre part, il est très significatif de constater que toute la campagne d'opposition à l'initiative est menée par des agences de publicité et de relations publiques, c'est-à-dire des agences financées largement par le secteur privé qui a un intérêt économique à ce que l'initiative ne passe pas. Voici la carte de visite de trois de ces agences:

* L'agence FARNER, de Zurich: M. Farner et deux de ses collaborateurs sont officiers d'état-major.

* La Société pour l'encouragement de la volonté de défense et de la science militaire : la raison sociale de cette société semble confondre commerce des armes et défense spirituelle.

* La Société pour le développement de l'économie suisse : la présence de cette société dans les rangs des adversaires de l'initiative donne à penser que le commerce des armes est plus rentable que celui du matériel médical.

DERNIERS POINTS

- Cette initiative n'a absolument rien à voir avec une opposition à l'armée. Son but essentiel n'est pas de supprimer l'armée suisse mais bien de faire cesser l'exportation d'engins de mort.
- 2. Si vous pensez qu'il faut continuer à exporter des armes, vous devez voter NON.
 - Si vous pensez que l'exportation d'armes doit cesser et que la Suisse doit exporter des pansements plutôt que des canons, alors vous voterez OUI.
- 3. Il est très important que chacun aille voter, car il en va de la réputation et de l'honneur du peuple suisse tout entier... et il serait regrettable que seule une poignée de citoyens se sentent concernés.

Une action qui ne doit pas rester symbolique

C'est fou ce que certains problèmes peuvent être saisonniers et se faire balayer par l'« actualité » des vacances! Le logement par exemple. Le calme plat de ces temps d'été pourrait nous faire croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Dès le retour des vacances, le cauchemar va recommencer pour de nombreuses familles.

Les travailleurs sociaux sont, mieux encore que les députés, les témoins les plus attentifs et les plus désespérés de cette ruée vers ce qui ne devrait pas être un « Eldorado ». Mais pourquoi donc les assistants sociaux réagissent-ils comme ils viennent de le faire à Genève, en occupant durant tout un week-end un immeuble de grand luxe, à plus de Fr. 700.000.— l'appartement? Avant tout par conscience professionnelle. Mettez-vous à leur place! Si vous étiez payés pour combler les handicaps ou les injustices et que, d'une part, vous vous heurtiez de tous côtés au règne du profit, de l'exploitation et de l'antisolidarité; que, d'autre part, les pauvres petits remèdes que vous apportez ne soient guère que des emplâtres sur des jambes de bois, ne pensez-vous pas que vous iriez vous aussi à la vraie cause et aux vrais remèdes?

Une étude sérieuse

C'est ce qu'ils ont fait en expliquant leur « occupation » par une étude d'une douzaine de pages, intitulée: le logement.

Il ne faut pas voir dans ce texte une réaction d'adolescents inexpérimentés et en mal de contestation. Les faits et les chiffres avancés prouvent le sérieux de cette étude et le poids des conclusions qu'on peut en tirer.

Faut-il le répéter? Il y a un scandale du logement, et le plus grave, c'est qu'on cesse d'en parler dès qu'on a trouvé l'appartement qu'on cherchait, oubliant égoïstement ceux qui restent sur les listes d'attente, abandonnés au bon vouloir des régies et des promoteurs.

Nous extrayons de cette étude de la situation genevoise en matière de logement quelques passages révélateurs qui per-

mettent de méditer la question.

Le fléau qui guette les locataires d'immeubles anciens, c'est la démolition. « Pour améliorer la rentabilité des terrains et des immeubles en ville, certains propriétaires laissent se dégrader les immeubles anciens pour finalement les démolir et les remplacer par des bureaux ou des constructions qui rapportent plus. » Et le nombre de ces démolitions augmente: 300 en 1953, 425 en 1971. « Un exemple parmi d'autres: des locataires de la rue Jacques-Balmat reçoivent leur congé, leur immeuble devant être démoli pour faire place à des bureaux. Ces locataires sont en majorité des personnes âgées. L'une

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme

fraîche GELÉE ROYALE extra pure

garanti POLLEN entomophile
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR

CEDISA

Centre de diffusion de spécialités apicoles Documentation gratuite et prix producteur sur demande

CEDISA

CEDISA

Ch. des Palettes 17 1212 GRAND-LANCY/GE Téléphone 022 43 52 19 Av. de la Gare 20 1022 CHAVANNES-Renens Téléphone 021 35 48 22 d'elles tombe malade à la suite des soucis causés par l'abandon d'un appartement qu'elle occupait depuis 37 ans. Elle décède quelques mois après son déménagement. »

L'angoisse de perdre son logement est comparable à l'anxiété de ne pas en trouver. A cause d'une pénurie de plus en plus aiguë. En 1960, 4360 personnes étaient inscrites au Bureau cantonal du logement; en 1970, il y en avait 7273...

Certains optimistes disent que la pénurie n'est qu'un spectre sans consistance, brandi par les partis de gauche pour de bas motifs électoraux. Il est vrai qu'on a construit à Genève, de 1967 à 1970, une moyenne de 4291 logements par année. Mais il serait malhonnête de ne pas dire que les deux tiers de ces nouvelles constructions sont des appartements à haut standing ou encore destinés à la vente. Un tout petit calcul montre que la demande dépasse largement l'offre, ce qui va de pair avec le vieux proverbe: «Tout ce qui est rare est cher. »

On ne peut plus choisir...

Dernière constatation que nous relevons de cette étude: la qualité du logement. « Dans la situation actuelle, la plupart des gens ne parviennent pas à trouver un logement correspondant à leurs besoins et à leurs désirs: on ne peut choisir ni son quartier ni le type d'appartement qu'on désire. (Réd. — A l'école, on m'a pourtant appris qu'en démocratie chacun était libre; c'était même la grosse différence avec les pays totalitaires... Mais dans les pays totalitaires, y a-t-il aussi pénurie de logements?...) Nous connaissons bon nombre de locataires âgés vivant dans des appartements insalubres, situés dans des sous-sols, sans lumière ni soleil, sans compter l'humidité et autres inconvénients. »

Au chapitre des causes, les assistants sociaux genevois distinguent deux grandes causes à la crise du logement:

1. « On remarque, tant dans le secteur privé que public (Zschokke, Charmilles, CFF, Hôpital, etc.) que des entreprises ont construit et construisent encore des logements destinés exclusivement à leurs employés: changer de travail signifie donc changer de logement... Ainsi, l'employé évitera de risquer sa place en provoquant d'une manière ou d'une autre le mécontentement de son (bon) patron — car cela signifierait pour lui la perte de son logement. » En résumé, on note la triple impossibilité pour les travailleurs de choisir leur habitat, leur environnement, leur travail même.

2. « Les plans d'urbanisme ne sont pas respectés, car les architectes et les urbanistes, de leur propre aveu, n'ont aucun pouvoir si ce n'est de coordonner des intérêts privés. Car ce sont ces intérêts privés qui, en définitive, « font » la ville. Ceux qui possèdent les terrains veulent en tirer un profit maximum. Si un terrain comporte un immeuble ancien aux loyers relativement bas, les revenus ne sont plus adaptés à la valeur spéculative du sol. Dès lors, soit les loyers sont augmentés, soit les locataires sont congédiés pour démolition ou rénovation. »

Solidarité avant tout!

Ces éléments, tirés d'un dossier complet, vous permettront de vous faire une petite idée. Pour ceux qui désireraient « creuser » la question, le dossier est à leur disposition à : « Crise du logement et travail social », case postale 65, 1211 Aïre-Genève.

Conclusions de cette étude:

« La crise du logement a pour origine principale : 1. la propriété privée du sol, qui permet la spéculation et le profit, et les moyens de production du logement qui en font une marchandise ; 2. l'impossibilité de concilier le rendement capitaliste immobilier avec les besoins et les revenus des locataires.

C'est pourquoi nous luttons, dans nos engagements professionnels:

- pour que le logement cesse d'être considéré comme une marchandise;
- pour que le droit au logement soit reconnu et appliqué à tous ;

- pour que la ville ne se développe plus au détriment de ceux qui l'habitent;
- pour que les gens puissent habiter dans des quartiers où il fait bon vivre.

Pour qu'un changement véritable intervienne, il importe surtout que les locataires résistent collectivement aux hausses de loyer et aux congés. Seule l'action collective est en mesure de mettre un frein aux appétits des propriétaires. Sans solidarité, les locataires ne peuvent rien. »

Bravo aux travailleurs sociaux genevois pour cette prise de position courageuse, conséquente à leur conscience professionnelle et à la solidarité humaine véritable.

Jean-Pierre Rageth

Une fête nationale vécue dans la solidarité



Le 1^{er} août est l'occasion des grandes envolées oratoires: on n'a de respect que pour la liberté, la neutralité, le sentiment d'unité entre les cantons, la solidarité. En général, ces slogans sont le lendemain remis dans le portefeuille des grandes occasions jusqu'à la prochaine.

La ville genevoise de Vernier n'a pas voulu se contenter de paroles creuses. C'est ainsi qu'autorités et sociétés locales ont décidé de faire du 1er août 1972 une fête où les aînés auraient

la meilleure place.

320 personnes âgées venues des quatre coins de la commune ont, ce soir-là, occupé les tables officielles et reçu chacune un agréable souvenir. Les aînés, pour une fois, furent les rois: cette fête fut la leur. Une équipe de bonnes volontés, dont plusieurs conseillers municipaux, fut aux petits soins pour leurs « invités », notamment en les régalant de la traditionnelle soupe du 1^{er} août. Pendant la partie officielle, les aînés verniolans furent illuminés par autant de petits lumignons qu'il y avait d'invités. Et c'est tout ragaillardis que nos « trois fois vingt » sont entrés dans la danse, retrouvant avec ces bonnes vieilles valses et polkas leurs jambes juvéniles.

Merci à la Commune de Vernier et à son maire, M. Fritz Hammerli, d'avoir montré à la Suisse romande qu'on pouvait renouveler une fête traditionnelle et redonner en même temps place et joie à ceux qui ne reçoivent trop souvent que de belles promesses.

Une activité d'été pour les clubs d'aînés

Enthousiasmée par l'expérience des randonnées à ski qui furent organisées l'hiver dernier par le Centre social protestant de Genève, une équipe de personnes âgées vient de fon-

